

PAIEMENT DE DIVIDENDES

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 19 mars 1999
Siège Social : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 10 avril 2025, elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2024, un dividende de **2,055 dinar** par action et ce, à partir du mercredi 23 avril 2025.

Ce dividende est payable à tous les guichets de l'UBCI.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.